

EUROPEAN ONSHORE POWER SUPPLY ASSOCIATION (IN FORMATION) CONDITIONS GENERALES DE VENTES DISPOSITIONS GENERALES WWW.EOPSA.EU – WWW.MANDALAY.TECH

Champ d'application

Les présentes conditions générales de prestation de vente, de produits et de services sont applicables à toutes les commandes de produits et services passées avec Mandalay 360XP SRL, ayant son siège social à Rue Charles Jaumotte 31, 1300 Wavre et immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0712.871.113, ci-après « **Le Prestataire** ».

Les présentes conditions générales lient toute personne physique ou morale, ci-après « **Client** » faisant appel aux services du Prestataire, même à titre gratuit.

Les présentes conditions générales sont seules applicables, à l'exclusion des conditions générales ou particulières du Client. Il ne pourra y être dérogé que moyennant un accord écrit. Toute dérogation ne valant que pour les dispositions précises auxquelles il sera dérogé, les autres dispositions restant d'application.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site web www.mandalay.tech. Les conditions en ligne au moment de la commande restent d'application pour cette commande, les modifications s'appliqueront à toutes les commandes passées ultérieurement.

Objet

Les présentes conditions générales ont pour objectif de définir les conditions techniques et financières dans lesquelles Le Prestataire s'engage avec Le Client.

Service

Décrit dans le bon de commande, le « **Service** » est la prestation du Prestataire en accord avec le Client et confirmé par un ou plusieurs échanges et communications permettant l'engagement du Service.

Offre et commande

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation du Service à ses besoins et avoir reçu du Prestataire toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour s'engager en connaissance de cause.

Le Client choisit les services qu'il souhaite commander et en informe Le Prestataire, qui lui adresse ensuite un bon de commande reprenant le détail de ces services ainsi qu'une demande d'acompte. Le bon de commande contient une mention rappelant l'application des présentes conditions générales.

Le Client doit ensuite confirmer sa commande en renvoyant le bon de commande signé au Prestataire ou par communication signifiant la bonne foi et l'engagement formel du Services. Le délai de validité du bon de commande est de 10 jours ouvrés.

Tout échange et communication du Client nécessitant l'engagement de service du Prestataire sera considéré comme une commande ferme, même si le bon de commande n'est pas dûment signé et retourné. Le Prestataire pourra s'engager de bonne foi, s'efforçant d'obtenir le bon de commande dans un délai raisonnable. Dans le cas où le Service sera engagé le Prestataire pourra envoyer et exiger le paiement des honoraires et frais annexes suivant les termes du bon de commande.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser la commande du Client, notamment dans le cas où les données communiquées s'avèrent manifestement erronées ou incomplètes, dans le cas où le Client n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou lorsqu'il existe un litige relatif au paiement du Service ou d'une commande antérieure.

Prix

Le Client et Prestataire tombent d'accord lors de la commande sur le montant à régler par le Client. Sauf si le contraire est précisé, un acompte est dû par le Client dès l'acceptation du bon de commande. Cet acompte n'est en aucun cas remboursable.

Toute modification de la commande est susceptible d'entraîner une modification du prix et des conditions.

Paiement

Tout paiement s'effectue uniquement dans la devise de facturation, par virement bancaire sur le compte suivant : IBAN BE06 7320 4884 6322.

Sauf si le contraire est précisé, tout paiement s'effectuera au grand comptant.

Toute facture impayée à l'échéance produit de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard de 1 % par mois.

Exécution

Le service commandé par le Client est exécuté à partir du paiement de l'acompte et/ou toute communication ne laissant pas d'équivoque sur l'intention d'engager et procéder au Service.

Les délais d'exécution indiqués par Le Prestataire ne sont fournis qu'à titre indicatif. Un retard dans l'exécution de la commande ne pourra donc pas donner lieu à une quelconque indemnité, ni à une résolution ou une suspension de la relation contractuelle.

Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout fournisseur, collaborateur ou sous-traitant de son choix, Cas échéant, Le Prestataire ne peut être tenu responsable des difficultés ou défaillances techniques liées à l'infrastructure de ces derniers. Cependant, Le Prestataire s'engage à mettre en place une voie de dialogue privilégiée entre Le Client et le fournisseur, collaborateur ou sous-traitant en question.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses prestations si le Client n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou si un litige de paiement serait en cours.

Réclamations

Les éventuelles réclamations relatives aux services et/ou produits fournis par Le Prestataire doivent être formulées par écrit, dans un délai de 8 jours après la survenance du fait donnant lieu à réclamation. A défaut, elles ne pourront être prises en compte.

Si une réclamation s'avère fondée, Le Prestataire aura le choix entre la correction de celle-ci ou le remboursement du prix des produits et services concernés et non-encore consommés.

Toute réclamation devra être transmise au plus tard huit jours calendriers après sa réception, par e-mail envoyé à l'adresse mail suivantes rtm@mandalay.tech et confirmée le même jour par courrier recommandé envoyé au siège social du Prestataire, à défaut de quoi le Client ne pourra plus contester cette facture.

Confidentialité

Les informations de chaque commande passée auprès du Prestataire sont confidentielles.

Le Client ne peut pas les dévoiler ni les rendre accessible à des tiers, sauf :

- dans les limites autorisées spécifiquement par écrit par Le Prestataire ;
- si la loi l'exige, à condition que Le Client donne un préavis raisonnable au Prestataire.

Pareillement, Le Prestataire s'engage à ne pas dévoiler ni rendre accessible les informations considérées comme confidentielles par le Client. A cet effet, il incombe au Client de communiquer au Prestataire, dans les plus brefs délais suivant l'acceptation de la commande et, au plus tard au moment de payer l'acompte, une liste précisant chaque information considérée par lui comme étant confidentielle. Nonobstant les conditions décrites ci-dessus, Prestataire et Client peuvent conclure un accord de confidentialité qui pourra, le cas échéant prendre précedence.

Utilisation commerciale

Le Prestataire se réserve le droit de garder et d'utiliser un nombre raisonnable de productions créées dans le cadre de chaque commande à des fins commerciales, notamment sous forme d'échantillons ou de copies portfolio.

Propriété intellectuelle

Excepté pour les services ou le contraire est précisé, Le Prestataire se réserve tous les droits de propriété intellectuelle mis en œuvre dans le cadre de l'exécution de ses services. Le nom « Mandalay 360XP », le logo de Mandalay 360XP et les noms des produits associés aux services du Prestataire sont des marques commerciales du Prestataire ou de tiers, et aucun droit ou licence n'est concédé pour leur utilisation.

Ainsi, Le Prestataire est et reste seul propriétaire de l'ensemble des droits et intérêts, droits de propriété intellectuelle inclus, relatifs à la technologie, au contenu et aux services du Prestataire ainsi qu'aux suggestions, idées, demandes d'amélioration, feedbacks, recommandations ou autres informations fournies par Le Client ou toute autre partie concernant ces services.

Le Prestataire se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts en cas de préjudice relatif à la propriété intellectuelle.

Garantie

Le Client bénéficie d'une garantie de conformité des prestations de services conformément au bon de commande. En cas d'anomalie, le Client les signale en temps utile au Prestataire, qui en assure gratuitement et dans les meilleurs délais les corrections nécessaires.

La garantie relative aux produits vendue par Le Prestataire sera assurée par le fabricant ou développeur du produit en conformité avec les obligations légales en la matière.

Sont toutefois exclues de cette garantie de conformité les anomalies issues d'une intervention non autorisée, d'une erreur de manipulation ou d'une utilisation non conforme des produits et services par Le Client ou un tiers.

Responsabilité

Le Client reconnaît et accepte que toutes les obligations du Prestataire sont des obligations de moyen. Le Prestataire ne peut donc être tenu responsable que de son dol ou de sa faute lourde.

La responsabilité de Le Prestataire est en tout état de cause limitée au montant effectivement payé par le Client et la réparation qui pourra lui être demandée concerne le seul dommage matériel résultant directement de sa faute, à l'exclusion de tout autre dommage. La réparation de tout dommage indirect est expressément exclue.

Internet, solutions digitales et nouvelles technologies

Le Client reconnaît les restrictions et les risques liés à l'utilisation d'Internet du digital et des nouvelles technologies, telles que le stockage et la transmission d'informations par voie numérique. Le Client accepte que Le Prestataire ne puisse être tenu responsable pour tout dommage causé par l'utilisation de ces technologies.

Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou à la survenance d'un élément constitutif de force majeure hors de son contrôle raisonnable tel que notamment, et sans que cette liste soit limitative : incendie, explosion, défaillance des réseaux de transmission, effondrement des installations d'hébergement, épidémie, tremblement de terre, inondation, panne d'électricité, guerre, embargo, loi, injonction, demande ou exigence de tout gouvernement, grève, boycott, retrait d'autorisation de l'opérateur de communication, retrait d'autorisation de l'hébergeur.

Les parties devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas de force majeure.

Si les effets d'un cas de force majeure devaient avoir une durée supérieure à 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit à la demande de l'une ou l'autre partie, sans qu'aucune indemnité ne soit due.

Imprévision

Si, en raison de circonstances indépendantes de la volonté du Prestataire, l'exécution de ses obligations est rendue à ce point onéreuse ou difficile qu'il n'aurait pas contracté dans de telles conditions, Le Prestataire et le Client s'engagent à négocier une adaptation du contrat afin de restaurer l'équilibre initial.

A défaut d'accord dans un délai raisonnable, chacune des parties pourra résilier le contrat sans indemnité quelconque.

Dispositions diverses

L'illégalité ou la nullité totale ou partielle d'une disposition des présentes conditions générales n'aura aucun impact sur la validité et l'application des autres dispositions. Le Prestataire se réserve le droit de remplacer la disposition illégale ou nulle par une autre disposition valable et de portée similaire.

Droit applicable et tribunal compétent

Les présentes conditions générales sont exclusivement soumises au droit belge.

Tout litige entre Client et Le Prestataire relatif à l'existence, à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution de leurs relations contractuelles devra d'abord faire l'objet d'une tentative de règlement amiable. Si le litige ne peut être résolu à l'amiable, les parties s'engagent à recourir à un processus de médiation auprès d'un médiateur agréé.

En cas d'échec de la médiation, seuls les cours et tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Brabant Wallon seront compétents pour connaître le litige.